



## encouragement de projet

Soutien financier

### Le Brigand du Jorat s'engage pour le patrimoine culturel ou naturel dans le Jorat

Dès 2022, Le Brigand du Jorat met annuellement à disposition une somme de CHF 5'000.- afin de soutenir la concrétisation de projets locaux et régionaux en faveur du patrimoine culturel ou naturel dans le Jorat.

#### Zone géographique

Le projet doit prendre place dans le Jorat ou les régions directement limitrophes.

#### Qui peut bénéficier de ce soutien ?

Les associations, les institutions, les écoles, les clubs, les collectivités publiques ou les personnes physiques basés dans le Jorat peuvent demander un soutien pour des projets à but non lucratif.

#### Le Brigand du Jorat souhaite soutenir des projets qui (critères non cumulatifs) :

- Contribuent à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel et/ou culturel du Jorat ;
- Favorisent le développement d'infrastructures durables ;
- Proposent une offre éducative, sociale, de sensibilisation ou de loisirs pour les habitant.e.s du Jorat ;
- Mettent en valeur le patrimoine culturel, bâti et/ou les traditions du Jorat ;
- Ont un impact positif sur l'environnement ;
- Soutiennent l'économie locale et les circuits courts.

Les projets soutenus peuvent reposer sur des approches très variées. Ils peuvent par exemple aller de la création d'une place de jeux près d'un refuge à la réhabilitation d'un four à pain, jusqu'au soutien d'une fête traditionnelle.

#### Conditions générales et critères d'attribution

Vous avez une idée mais ne savez pas précisément si vous devriez déposer un projet ? Voici quelques indications relatives aux principales conditions générales et aux critères d'attribution.

- Le montant du soutien accordé représente au maximum 80% du coût total du projet.
- Le projet doit pouvoir être mis en œuvre dans un délai de 18 mois.
- Quel que soit le projet, les autorisations nécessaires à sa réalisation devront être accordées par les autorités compétentes.

#### Les documents à fournir

- Le formulaire de demande dûment complété, daté et signé.
- Une description claire du projet, des parties prenantes et de son financement.

#### Délai et envoi de votre soumission

Vous pouvez soumettre un projet au Brigand du Jorat une fois par an, au début de l'année et jusqu'au 31 août.  
Délai des soumissions 2022 : 31.08.2022



## encouragement de projet

### Choix du projet soutenu

Un seul projet sera soutenu par année, à hauteur de CHF 5'000.-. Des informations complémentaires peuvent être requises avant l'attribution définitive. Un montant de CHF 1'000.- sera versé à l'attribution, le solde sera versé à la clôture ou avant selon les besoins et l'avancée du projet, sur présentation des devis/factures.

### Éléments à prendre en compte en cas de soutien

- Les projets choisis s'engagent à faire état de l'avancement des opérations au fur à et mesure et fourniront des informations une fois le projet réalisé.
- Les projets choisis mentionneront Le Brigand du Jorat comme soutien du projet dans leur communication, si une communication est prévue.
- Les projets soutenus par le Brigand du Jorat seront mentionnés sur le site [www.lebrigand.ch](http://www.lebrigand.ch) et publiés sur d'autres canaux de communication de la marque, notamment les réseaux sociaux.

### Avez-vous des questions ?

N'hésitez pas à prendre contact avec nous par email à [jorat@lebrigand.ch](mailto:jorat@lebrigand.ch).

### Pour soumettre un projet

1. Compléter le formulaire prévu à cet effet
2. Transmettez-nous un dossier du projet, des images ou des informations complémentaires
3. Envoyez-nous le tout à par email à l'adresse [jorat@lebrigand.ch](mailto:jorat@lebrigand.ch) ou par courrier à l'adresse :  
Le Brigand du Jorat  
M. Renaud Freymond  
Route de Lausanne 16  
1410 Saint-Cierges

### Mentions légales

Il n'existe pas de droit légal à un soutien par le Brigand du Jorat. Tout droit de recours est exclu. Lors de chaque appel à projets, les projets les plus qualifiés sont sélectionnés et soutenus. Tous les projets ne peuvent pas bénéficier d'un soutien.

St-Cierges, mai 2022



## encouragement de projet

### FORMULAIRE DE SOUMISSION

**NOM DU PROJET** \_\_\_\_\_

**Personne de contact**

Organisation: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_ Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ NP, Lieu: \_\_\_\_\_

Téléphone: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_

**Votre projet**

Description de votre projet

---

---

---

---

---

Objectif du projet (pour qui, pourquoi)

---

---

Tout élément pertinent qui permet d'apprécier la qualité du projet et l'intérêt naturel ou culturel pour le Jorat

---

**Délai**

Date de réalisation prévue: \_\_\_\_\_

Planification approximative: \_\_\_\_\_

**Budget**

Budget total de l'opération: \_\_\_\_\_

Autres sources de financement (partenaires, sponsors): \_\_\_\_\_

Par sa signature, le requérant certifie l'authenticité des réponses fournies et s'engage à communiquer tout éventuel changement.

**Lieu et date** \_\_\_\_\_

**Signature du requérant et seau de l'organisation**